

CEC :

Proctologie

Coordinateurs du CEC

Coordinateur :

- Nom et Prénom : Pr Ag NOUR ELLEUCHE
 - E-mail : Elleuchghorbel.nour@yahoo.fr
-

Objectifs du CEC

Cet enseignement a pour but de compléter la formation des médecins impliqués dans le traitement des maladies du pelvis. Il a pour mission de leur permettre de connaître l'état des recherches fondamentales et cliniques en proctologie, d'acquérir les bases anatomiques, physiopathologiques et thérapeutiques des maladies proctologiques pour être à même de comprendre et de traiter les symptômes proctologiques.

Public cible

Médecins prenant en charge la proctologie : Médecins généralistes, résidents et médecins spécialistes en gastro-entérologie chirurgie générale médecine familiale

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC :** L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2017-2018
- **Durée d'études :** 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire:** 18 séminaires d'une demi journée (une journée/semaines) pour la formation théorique étalée sur 1an
- **Modules enseignés:**

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1 : Bases anatomiques

Module 2 : La maladie hémorroïdaire

Module 3 : La fissure anale

Module 4 : Affections dermatologiques de la région anale

Module 5 : Les suppurations ano-périnéales

Module 6 : Bases physiologiques

Module 7 : Bases physiologiques et explorations

Module 8 : L'incontinence anale Diagnostic et explorations

Module 9 : L'incontinence anale Traitement

Module 10 : La constipation terminale Diagnostic et explorations

Module 11 : La constipation terminale Traitement

Module 12 : Le périnée neurologique

Module 13 : Les séquelles fonctionnelles d'une anastomose digestive basse

Module 14 : Le prolapsus rectal

Module 15 : Les lésions ano-périnéales de la maladie de crohn : imagerie

Module 16 : Les lésions ano-périnéales de la maladie de crohn : prise en charge

Module 17 : Les tumeurs de la région péri-anale

Module 18 : Aspects juridiques

- **Assiduité:**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de CEC. Dépassé ce seuil, la validation du CEC en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le C E C avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- Journées d'études

Les rencontres se feront chaque après midi de vendredi selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- Modalités d'évaluations :

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés du thème de Proctologie. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.